

# AUTONOMIE PHYSIQUE

## ♀=♂ Politiques d'Égalité des Genres

L'écart entre les sexes est l'un des principaux défis à relever pour l'Amérique latine dans son ensemble, afin de progresser vers la réduction des inégalités et l'amélioration de la cohésion sociale. Dans le programme, EUROSOCIAL+, nous avons structuré la lutte face à cet écart autour de la promotion des trois autonomies - physique, économique et politique - mais aussi autour du caractère transversal des questions de genre.

Les pays ont largement priorisé le soutien à l'autonomie physique dans leurs demandes de conseils techniques. Un phénomène qui répond aux nouvelles exigences sociales des citoyens et à la nécessité d'améliorer la coordination interinstitutionnelle dans le cadre de laquelle les échanges entre l'Amérique latine et l'Europe s'avèrent très riches et prometteurs. La violence liée au genre est à la fois le produit des inégalités et le moyen de les perpétuer et de maintenir les femmes

dans une position inférieure. Par la même logique, une vie exempte de violence, avec une plus grande autonomie décisionnelle sur le plan personnel et social, permet aux femmes et aux filles, dès leur plus jeune âge et dans leur diversité, de choisir leur destin, de développer leur potentiel, d'acquérir plus de connaissances, de générer plus de revenus, d'enrichir leurs relations humaines, d'exercer une citoyenneté à part entière, aux côtés d'hommes qui acceptent des changements de rôles et une répartition équitable entre travail au foyer et vie sociale.

### QUEL CHAMP D'ACTION ?

L'autonomie physique est structurée en trois domaines qui peuvent être articulés et se renforcer mutuellement :



Réseau AIAMP spécialisé sur le genre

- ▶ Lutte contre la violence de genre (en particulier des féminicides) : Dans le programme, nous encourageons la construction ou le renforcement d'outils pour appliquer les lois et mettre en œuvre des mécanismes efficaces, complets et coordonnés de prise en charge et de protection des victimes, d'enquête et de sanction des responsables et de prévention au sein de la population.
- ▶ Repenser le concept de masculinité : la violence et les inégalités ne peuvent être réduites sans que les hommes ne changent leurs comportements, leurs valeurs et sans qu'ils n'assument la responsabilité de la violence qu'ils infligent. Les institutions ont progressé au cours de la dernière décennie dans l'intégration de ces défis dans les politiques d'égalité des sexes.
- ▶ La santé sexuelle et reproductive : qui permet aux femmes de choisir leur destin, de connaître leur corps dès l'adolescence, et d'être protégées par des cadres juridiques qui peuvent évoluer. Cette ligne vise à promouvoir les changements législatifs dans ce domaine, à réduire le nombre de grossesses précoces et à prévenir l'abandon scolaire.

### EXPÉRIENCES EUROSOCIAL+

Le travail sur les violences de genre comporte une forte composante interinstitutionnelle nationale et régionale qui satisfait ainsi de multiples objectifs de coordination des acteurs et



### QUELS ODD IMPLIQUÉS ?

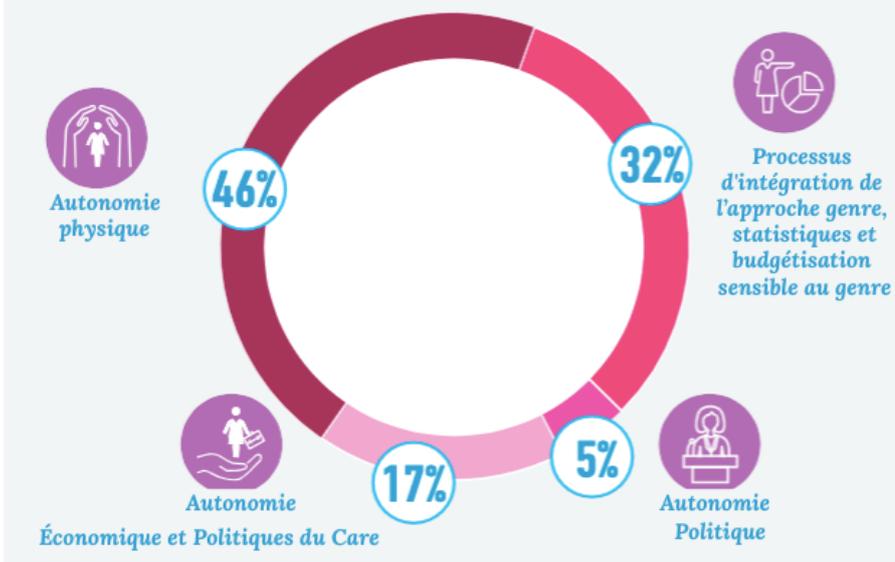


### CONSENSUS EUROPÉEN

#### Initiative: parité entre les sexes

L'UE et ses États membres veilleront à ce qu'une perspective de genre soit systématiquement intégrée dans toutes les politiques en tant que composante essentielle à la réussite des ODD. Ils accéléreront leurs efforts pour atteindre l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

## RÉPARTITION PAR LIGNE D'ACTION DE LA COMPOSANTE POLITIQUES D'ÉGALITÉ DES GENRES



de renforcement de la capacité des institutions en charge de la prévention, des soins de la collecte des données, des sanctions et de l'éradication de la violence sexiste. Parmi les résultats obtenus, on peut citer l'adoption de nouveaux protocoles d'enquête et de contentieux, des protocoles et des modèles d'intervention, des sondages sur la prévalence de la violence à l'égard des sexes, des renseignements administratifs sur les plaintes, des actions judiciaires et la création d'observatoires, entre autres.

Ces outils permettent de donner une plus grande cohérence à l'action publique sur toute la chaîne institutionnelle :

les Mécanismes institutionnels chargés de la Promotion de la Femme (MAM), le Système Judiciaire et les Parquets, les Ministères de l'Intérieur, de la Santé ainsi que les autorités locales ou réseaux en charge des refuges, de services sociaux et de l'emploi.

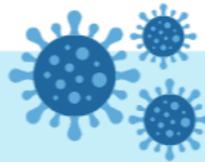
Au niveau régional, la réunion biannuelle en matière d'égalité femmes-hommes s'est tenue en juin 2018 à Paris sur ce sujet afin de contribuer au renforcement du dialogue avec l'Europe. Plus de 100 représentants d'institutions de 12 pays d'Amérique latine et de 10 pays européens se sont réunis à cette occasion.

Depuis 2018, un soutien a été apporté au réseau spécialisé sur le genre - REG - de l'AIAMP dans la formulation du Protocole Régional pour les enquêtes sexospécifiques sur les crimes contre les femmes commis dans les sphères publiques et privées et du Protocole pour les enquêtes sur les féminicides. Le rapport sur les bonnes pratiques en matière d'enquêtes et de poursuites pénales et sur les lois, les politiques publiques et les décisions judiciaires tenant compte de l'égalité des sexes a lui aussi été diffusé. En 2019, un soutien a été apporté lors de la première réunion du Réseau. Elle a permis de finaliser et de valider la mise à jour des deux protocoles et la signature du plan stratégique quinquennal 2019-2023, dès lors devenu le document de renforcement institutionnel des unités de genre pour tous les parquets en Amérique latine.

Le partenariat avec le Mécanisme de Suivi de la Convention de Belém do Pará (MESECVI) a été renforcé par plusieurs actions : en lançant un diagnostic bi-régional UE-AL visant à définir des normes de qualité pour les refuges, en créant des synergies avec le Groupe d'Experts dans la Lutte contre la Violence envers les Femmes et la Violence Domestique (GREVIO), instance jumelle de la Convention d'Istanbul, et des réseaux tels que RIRE (Réseau Interaméricain des Refuges) et WAVE (Women against Violence in Europe).

Une campagne visant à mettre en exergue les obstacles d'accessibilité des femmes victimes de violence et souffrant d'un handicap quelconque a été lancée et des ateliers conjoints EUROsocial+ / MESECVI ont continué à être organisés pour assurer le suivi des indicateurs de l'application de la Convention de Belém do Pará au Salvador et au Honduras.

## DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE COVID -19



Diverses institutions latino-américaines ont exprimé la nécessité d'un accompagnement pour répondre à la violence de genre dans le contexte de l'isolement social dû à la crise COVID19 et dans la phase qui suit.

Au niveau national, deux actions sont en cours avec le Conseil du pouvoir judiciaire de l'Équateur pour soutenir la formulation de mesures qui pourraient être adoptées par le pouvoir judiciaire afin de garantir l'accès aux dispositifs de prise en charge des victimes de la violence sexiste suite à la pandémie et avec le Sous-secrétariat de la Prévention et de la Promotion de la Santé (SPPS) du Mexique pour la formation des opérateurs du 911 et la prévention de la violence sexiste contre les hommes dans le cadre de la COVID-19.

Au niveau régional, un cycle de trois séminaires web a été créé entre mai et juillet 2020 portant sur "la réponse interinstitutionnelle à la violence de genre dans le contexte de la crise sanitaire COVID-19", sur "les soins d'urgence, les sanctions et la prévention". Le groupe "Réponse interinstitutionnelle à la violence sexiste dans le contexte de la crise sanitaire COVID-19" a été créé au sein de la plateforme de l'Union européenne CAPACITY4DEV en vue de partager des documents, des vidéos et d'échanger des idées.

Plus axé sur les questions d'Amérique centrale, le séminaire en ligne "Violence contre les femmes dans le cadre de la COVID-19, impact et mesures pour y remédier dans la région du SICA et en Amérique latine, dialogue avec l'Europe" a eu lieu en juin 2020. Ce webinaire a été organisé conjointement avec la SISCA et le Secrétariat technique du Conseil des ministres de la femme d'Amérique centrale et de la République dominicaine (ST-COMMCA).

## RÉSEAUX

- ▶ Réseau spécialisé dans le domaine du genre (REG) de l'Association Ministères Ibéro-américains Public (AIAMP)
- ▶ Commission Permanente de Genre et d'Accès à la Justice (CPGyAJ) du Sommet Judiciaire Ibéro-américain (CJI)
- ▶ Réseau de Transparence et d'Accès à l'information (RTA)
- ▶ Observatoire de la Violence du Genre (GREVIO)
- ▶ Réseau Interaméricain de Refuges (RIRE)
- ▶ Réseau Européen qui travaille avec les individus coupables de violence domestique (WWP).



est accompagné dans la conception d'un protocole pour la défense des femmes privées de liberté dans une approche sexospécifique. Un soutien est également apporté à l'Institut National de la Transparence dans la lutte contre la violence sexiste à l'égard des filles, des adolescents et des femmes sur internet.

- ▶ PANAMA: Le protocole d'action en cas de retrait des femmes victimes de violence de genre a été élaboré pour la Direction générale de la Justice et de la Réglementation, et la loi 60 sur les mineures enceintes a été mise en œuvre pour le Ministère du Développement

Social (MIDES). De son côté, l'INAMU est soutenue dans l'élaboration de lignes directrices pour la protection des femmes dans les cas de violence à haut risque.

- ▶ PÉROU: Nous avons fourni une assistance technique pour créer l'Observatoire national et des Observatoires régionaux pilotes sur la violence contre les femmes et les familles, en collaboration avec le Ministère des Femmes et des populations vulnérables. Nous accompagnons la police nationale péruvienne dans la prévention, la prise en charge et la répression du harcèlement sexuel ; Plan de Prévention de la Violence à l'égard des Femmes.

- ▶ RÉPUBLIQUE DOMINICAINE: Le Ministère de la Femme sera renforcé en vue de créer un Répertoire Unique concernant les violences.
- ▶ URUGUAY: Nous soutenons la mise en œuvre du protocole pour l'instruction et le contentieux des affaires de féminicide en Uruguay au sein du bureau du procureur général. Nous avons contribué à renforcer la stratégie nationale et intersectorielle de prévention des grossesses chez les adolescentes pour le Ministère de la Santé Publique. Et nous avons promu le système d'intervention de lutte contre la violence sexiste en mettant l'accent sur les nouvelles masculinités du Ministère du Développement Social.

## EUROsocial TV



### CHAÎNE EUROsocial SUR YOUTUBE

- Dialogues sur le RECYCLAGE : les femmes, les politiques publiques et la confiance
- Atelier CELAC-UE pour la prévention de la violence de genre (Buenos Aires, 28-29/10/17)
- Impact des politiques publiques de lutte contre la violence envers les femmes au Salvador
- Entretien avec Aurélie Latourès, Centre Haubertine Auclert, France
- Entretien avec Ana Aminta Madrid, Ministre de la condition féminine (INAM), Honduras
- Entretien avec Helena Hansen, Société des Femmes Danoises
- Dialogue euro-latino-américain sur la lutte contre la violence sexiste

## Publications

### BIBLIOTHÈQUE EUROsocial

- ▶ Bonnes pratiques en matière de recherche et de poursuite du droit pénal avec une perspective de genre au niveau ibéro-américain
- ▶ Protocole pour la continuité de la scolarisation des filles et les adolescentes enceintes ou déjà mères
- ▶ L'Amérique latine est confrontée à la violence contre femmes
- ▶ Cartographie des institutions européennes et des bonnes pratiques pour l'égalité des sexes et la lutte contre la violence sexiste
- ▶ Plan de travail stratégique quinquennal (2018-2022) du Réseau Genre de l'Association
- ▶ Stratégie pour le renforcement de la le genre des ministères publics ibéro-américains
- ▶ Évaluation du Mécanisme d'Alerte à la Violence de Genre contre les Femmes (AVGM) du Mexique
- ▶ Le Chili promeut la justice dans une perspective de genre
- ▶ Diagnostic du problème de la violence sexuelle au Guatemala
- ▶ Proposition de politique publique contre la violence La sexualité au Guatemala (2019-2028)
- ▶ Rapport de la deuxième réunion du programme EUROsocial+ : Confiance et cohésion sociale
- ▶ Magazine Reciprocamente N1



*Dialogues et alliances entre acteurs pour l'autonomie physique, dans le cadre de la IIème réunion du programme EUROsocial+ à Cartagena de Indias.*

Les conclusions du séminaire disponibles ici:

